

Parc naturel régional Livradois-Forez

DOSSIER DE PRESSE
Rencontre annuelle
du tourisme durable

Mardi 13 décembre 2016

Maison du Parc



l'Auvergne, côté soleil levant

Une rencontre annuelle



Le Parc naturel régional Livradois-Forez

organise

la « Rencontre du tourisme durable »

le mardi 13 décembre 2016,

à partir de 14H30,

à la maison du Parc à Saint-Gervais-sous-Meymont,

en présence du Tony BERNARD, président du syndicat mixte du PNR Livradois-Forez et Corinne MONDIN, vice-présidente du Parc en charge du tourisme.

L'après-midi sera rythmé en 3 temps :

- Le lancement officiel de la marque « VALEURS PARC NATUREL REGIONAL » ;
- Les signatures des conventions de partenariat avec les 18 « Coccinelles du Livradois-Forez » (charte européenne du tourisme durable et marque Valeurs PNR) ;
- Le bilan des actions 2016 menées par le Parc et à destination de ces « Coccinelles ».

La journée se clôturera par un pot de l'amitié.

Contexte

Chaque année, le Parc réunit ces prestataires touristiques afin de faire le bilan de l'année écoulée et présenter les actions à venir. L'occasion est de plus de rencontrer les prestataires rentrant dans le réseau.

Afin de tendre vers une dynamique collective, les membres de ce réseau informel sont devenus les « **Coccinelles du Livradois-Forez** ».

De plus, la Fédération des Parcs naturels régionaux de France a fait évoluer sa marque « **Accueil** » vers une marque commune à tous « **Valeurs Parc naturel régional** ».



Personnes conviées à l'évènement :

- Les « Coccinelles du Livradois-Forez » (prestataires touristiques engagés avec le Parc : charte européenne du tourisme durable, marque Valeurs PNR—anciennement Accueil du PNR Livradois-Forez) ;
- Élus et référents tourisme du territoire ;
- Presse.

2016 : 3ème certification du Parc

Réengagement du Parc dans la Charte européenne du tourisme durable dans les espaces protégés

Renouvellement de l'adhésion à la charte européenne du tourisme durable

Le Parc naturel régional Livradois-Forez était adhérent à la Charte européenne du tourisme durable sur la période 2011-2015. L'adhésion à cette charte permet de faire reconnaître le territoire comme un territoire d'excellence en matière de tourisme durable. Elle nécessite de présenter à Europarc, l'association des espaces naturels protégés d'Europe, le nouveau plan d'action touristique 2016-2020.

Positionnement stratégique du Parc naturel régional Livradois-Forez

Dans le cadre de son réengagement au titre du volet 1 de la CETD, le Parc réaffirme sa stratégie touristique durable auprès de l'ensemble de ses partenaires territoriaux, privés ou publics. Le Parc doit contribuer à l'innovation touristique responsable dans le cadre d'une réflexion supra-territoriale. L'enjeu est de rendre le territoire du

Parc naturel régional Livradois-Forez accessible au plus grand nombre, pour et par le tourisme et développer au maximum la mixité des publics accueillis et favoriser la rencontre des gens durant leur séjour. Enfin, il est primordial de travailler de manière transversale pour une meilleure efficacité du développement touristique durable sur le territoire du Parc.



Cérémonie CETD par EUROPARC

8/12/16 (Parlement Européen)

Stratégie touristique du Parc en matière touristique

Développer un tourisme durable de nature et de patrimoines, fondé sur des rencontres.

Orientation n°1 : Partager et animer une stratégie touristique commune misant sur l'image « parc naturel ».

Orientation n°2 : développer et structurer une offre touristique originale de découverte de la nature, des patrimoines et des hommes.

Orientations n°3 : accompagner les acteurs du tourisme et les vacanciers vers des pratiques plus durables.



© Kristel Schneider

« Inventer une autre vie respectueuse des patrimoines et des ressources du Livradois-Forez où frugalité se conjugue avec épanouissement »

Évolution de la marque Parc et déploiement de la marque Valeurs PNR



Une nouvelle marque nationale

A l'initiative de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France, la marque collective « *Valeurs Parc naturel régional* » a un but d'offrir aux entreprises situées dans un Parc naturel régional de s'engager dans des démarches collectives et solidaires, garantes d'effets structurants en faveur du développement durable.

En effet, en demandant à bénéficier de la nouvelle marque, les entreprises s'engagent dans des démarches collectives porteuses des valeurs de solidarité.

Engagés ensemble pour la préservation de l'environnement,

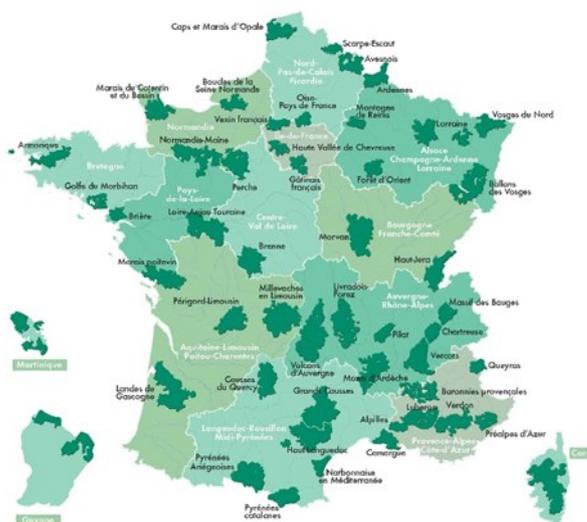
le bien-être des habitants et l'économie locale, les Parcs naturels régionaux s'attachent, aux côtés des entreprises locales partenaires, à la valorisation des ressources naturelles et culturelles propres à chaque territoire.

Tout Parc naturel régional bénéficie de fait de la marque « *Valeurs Parc naturel régional* », et peut choisir de l'attribuer aux entreprises situées sur son territoire et qui en font la demande. Cette démarche s'effectue via un engagement contractuel exigeant au regard du développement durable

Une autre vie s'invente ici

La Fédération des Parcs naturels régionaux de France a créé « *Valeurs Parc naturel régional* », une marque déposée à l'INPI et qui ouvre de nouvelles perspectives pour les Parcs en matière de création de valeurs ajoutées pour leurs entreprises.

Cette marque collective, commune et déclinaison pour chaque Parc, est une marque unique qui vient remplacer les 51 marques qui existaient préalablement. De ce fait, elle devient plus forte au niveau national.



51 PNR de France—2016

Évolution de la marque Parc et déploiement de la marque Valeurs PNR

Quels bénéfices ?

La marque apporte à toute entreprise qui en bénéficie une reconnaissance de son travail, de son inscription respectueuse dans son territoire et son environnement, et lui confère donc une véritable valeur ajoutée en terme d'image.

Pour le consommateur, la marque « **Valeurs Parc naturel régional** » présente aussi de réels bénéfices et avantages. Elle garantit notamment :

- que le produit ou service qui en bénéficie respecte les valeurs fortes de la philosophie des Parcs naturels régionaux ;
- qu'il est de caractère (consommer le produit, c'est consommer un peu le Parc) ;
- qu'il bénéficie d'une traçabilité liée à des filières territoriales (proximité) ;

« Nos valeurs, sont vos Valeurs »

- **engagés ensemble pour le respect de la nature ;**
- **l'épanouissement de l'homme ;**
- **et l'économie locale.**



- qu'il s'inscrit en réponse à des enjeux de territoire (entretien des paysages) ;
- qu'il est porteur de sens, d'humanité (valorisation des savoir-faire, esprit de solidarité entre entreprises), etc.

En privilégiant ces entreprises, le consommateur participe à la vie du territoire dans lequel il vit ou qu'il visite.



PARC NATUREL RÉGIONAL
LIVRADOIS-FOREZ

Valeurs PNR c'est :

- ⇒ 40 Parcs engagés dans le déploiement de la marque ;
- ⇒ Plus de 2 000 entreprises marquées : producteurs, hébergeurs, restaurateurs, artisans, etc. ;
- ⇒ 109 marquages touristiques :
 - Prestations éducatives comme les fermes pédagogiques, les classes de découvertes, etc. ;
 - Hébergements en hôtels, campings, gîtes, chambres d'hôtes, etc. ;
 - Restauration couvrant une large gamme du bistrot rural à l'établissement gastronomique ;
 - Propositions de découvertes accompagnées : visites, randonnées, promenades, etc.

Des nouvelles Coccinelles en 2016

Une dynamique collective qui fête sa 1ère bougie !

Le réseau des « **Coccinelles du Livradois-Forez** » est un **réseau informel** de prestataires touristiques engagés auprès du Parc pour développer un tourisme plus respectueux de la nature et des hommes.

L'idée émerge en 2015 de donner un nom à ce réseau existant depuis 2011. Les Coccinelles du Livradois-Forez sont nées !

Depuis, le réseau tend à se dynamiser et développer des initiatives participatives et innovantes : speed-dating, goûter, etc.

Les Coccinelles ?

- ◆ Hébergeurs : chambre d'hôtes, gîte, village vacances, hôtel ;
- ◆ Prestataires d'activités ;
- ◆ Sites de visites.

Réparties en deux démarches :

- ◆ Charte européenne du tourisme durable ;
- ◆ Marque « Valeurs Parc naturel régional »

Un accompagnement depuis 2011.

2016 : 18 Coccinelles !!

Réengagements :

• **Charte européenne du tourisme durable :**

- Agnès D'AGOSTINO, gîte CHEZ MARIE (Saint Flour l'Étang) ;
- Hervé DELAVAL, espace VTT n°1 (le Vernet la Varenne).

• **Marque Valeurs Parc naturel régional :**

- Gisèle et Jean Claude BONNET, gîte HELIO FERME (Brousse) ;
- Francis DELOBEL, gîte LE PERRIER (Valcivières) ;
- Carole DUBOST, Cabanes du MARODIER (Vollere-Ville) ;
- Yann et Fabienne JARRY, gîte et chambres de MONTCOUDOUX (Condat les Montboisier) ;
- Ariane BOILOT, gîte de Rochemulet (Sainte Agathe) ;

Nouveaux marqués Valeurs Parc :

• **Hébergeurs :**

- Florence GE, chambres LE FOURNIA (Grandrif) ;
 - Noëlle et Stéphane LIMOUZIN, chambre AILLEURS (Olmet) ;
 - Marika Le Duc, ATELIER DE LA SAGNE (Cunlhat) ;
 - Florence FAYOLLE, chambres COQ COONING (Domaize) ;
 - Barbara GUILLE, LA CABANE (Isserteaux) ;
 - Pascale POINTARD, gîte LA MAISON LONGUE (Châteldon) ;
 - Amélie LABORDE, chambre LES PIERRES D'AVELIE (Saint Eloi la Glacière) ;
 - Olivier CHAUDON, gîte LES MOINEAUX (Champagnac le Vieux).
- #### • **Prestataires de visite ou d'accompagnement :**
- Denis CIBIEN, guide conférencier (Sugères) ;
 - Alain TARASSON, ITINERAIRE PECHE (Aubusson d'Auvergne) ;
 - Sylvie BERGOUIGNOUX—Centre des Monuments Nationaux, CHÂTEAU D'AULTERIBÉ (Sermentizon).

Les Coccinelles du Livradois-Forez



Le réseau des « *Coccinelles du Livradois-Forez* » rassemble des prestataires touristiques engagés dans les démarches de progrès liées au développement durable à savoir la *charte européenne du tourisme durable* et la marque *Valeurs PNR* qui compte aujourd'hui 50 prestataires (hébergeurs, prestataires d'activités, sites de visites, etc.) investis dans un tourisme responsable.

Valeurs PNR

HEBERGEMENTS

Chomy (SAINT-MARTIN DES OLMES)
 Domaine de Gaudon (CEILLOUX)
 Domaine de Sault (DORE L'ÉGLISE)
 Ferme du Garnasson (DORANGES)
 Gîte le Château (VALCIVIÈRES)
Hélio Ferme (BROUSSE) *
 Jardin des Pierres brunes (SAINT-JEAN DES OLLIERES)
 La Dordorette (MALVIÈRES)
 La Paresse en douce (TOURS SUR MEYMONT)
 Le Chastel (SAINT-BONNET LE CHASTEL)
 Le Grand Bois (VISCOMTAT)
 Le Mas (SAINT-FERREOL DES COTES)
Le Perrier (VALCIVIÈRES) *
Les cabanes du Marodier (VOLLORE-VILLE) *
 Les Sereines (LA CHAULME)
 Maison du Lac de Malaguet (MONLET)
Montcoudoux (CONDAT LES MONTBOISSIER) *
 Montouroux (VALCIVIÈRES)
 Moulin de la Fortie (VISCOMTAT)
Rochemulet (SAINTE-AGATHE) *

HEBERGEMENT *

Le Fournia (GRANDRIF)
 Ailleurs (OLMET)
 Atelier de la Sagne (CUNLHAT)
 Coq Cooning (DOMAIZE)
 La Cabane (ISSERTEAUX)
 La Maison Longue (CHATELDON)
 Les Moineaux (CHAMPAGNAC LE VIEUX)
 Les Pierres d'Avélie (SAINT ELOI LA GLACIERE)

VISITE et ACCOMPAGNEMENT *

Château d'Aulteribe (SERMENTIZON)
 Denis Cibien – guide conférencier indépendant (SUGERES)
 Itinéraire Pêche (AUBUSSON D'Auvergne)



CETD—volet 2

HEBERGEMENTS

Auberge du moulin de Civadoux (SAINT QUENTIN DE SAUXIL-LANGES)
 Domaine de la Planche – Éclaireurs, éclaireuses de France (VISCOMTAT)
 Ferme du Pré Fleuri (SERMENTIZON)
 Gîte auberge du col du Beal (SAINT-PIERRE LA BOULHONNE)
Gîte Chez Marie (SAINT-FLOUR L'ETANG) *
 Gîte de Lapierre (MARSAC EN LIVRADOIS)
 Gîte FFCT des 4 Vents (AUBUSSON D'Auvergne)
 Hôtel du Pont de Raffiny (SAINT-ROMAIN)
 La clé des puys (SERMENTIZON)
 La Freïressa (SAINT JEAN DES OLLIERES)
 Village Vacances Azureva (FOURNOLS)
 Village Vacances Saviloisirs (SAINT-AMANT ROCHE SAVINE)

ACTIVITES DE PLEINE NATURE

Centre VTT (AMBERT)
Espace VTT n°1 (LE VERNET LA VARENNE) *
 Forêt aventure (CUNLHAT)
 Golf (CUNLHAT)
 Lac d'Aubusson – Communauté de Communes du Pays Courpière (AUBUSSON D'Auvergne)

SITES DE VISITE

Maison de l'Améthyste (LE VERNET LA VARENNE)
 Volcan de Montpeloux - Communauté de communes de la Vallée de l'Ance (SAILLANT)

* *Nouveaux signataires ou réengagements*

Parc Livradois-Forez : acteur du tourisme durable sur le territoire



Territoire d'exception à préserver et à partager

Les Parcs naturels régionaux sont créés pour protéger et mettre en valeur de grands espaces ruraux habités. Ils sont reconnus remarquables par leurs paysages, des milieux naturels et des patrimoines culturels de grande qualité mais dont l'équilibre reste fragile.

Les Parcs travaillent en concertation avec l'ensemble des acteurs d'un territoire sur le développement économique, l'aménagement, l'urbanisme, la cohérence des paysages et sur la préservation et valorisation de la biodiversité.

Une ambition : « *Inventer une autre vie respectueuse des patrimoines et des ressources du Livradois-Forez, où frugalité se conjugue avec épanouissement* ».

Le Parc Livradois-Forez a pour volonté de développer un tourisme durable de nature et de patrimoines, fondé sur les rencontres. Il s'est d'ailleurs donné comme objectif d'accompagner les acteurs du tourisme et les vacanciers vers des pratiques plus durables. Il entend ainsi œuvrer à l'émergence de nouveaux comportements et de nouvelles manières de passer ses vacances.

Pour cela, le Parc s'engage à mettre en place des dispositifs d'accompagnement des prestataires touristiques pour qu'ils adoptent des pratiques plus durables.

Le Parc accompagne les prestataires touristiques

Évaluer, Progresser, Partager, Sensibiliser

Vers un tourisme à forte valeur ajoutée



Ce que le Parc apporte :

Accompagnement :

- * Accompagnement individuel dans le montage d'un plan d'actions grâce à un cadre stratégique et un positionnement personnalisé de l'offre ;
- * Accompagnement collectif grâce à l'effet « réseau » des prestataires engagés dans les démarches de progrès avec le Parc.

Panel d'outils complémentaires :

- * Formations, journées découverte : connaissance des patrimoines, marketing, accueil handicap, etc.;
- * Outils de passage à l'action : fiches pratiques sur divers thèmes liés à la gestion environnementale de l'établissement ;
- * Outils de sensibilisation des clientèles : fiches « éco-gestes », malle au trésor, etc. ;
- * Journée de conseils et d'expertise : diagnostic énergétique, inventaire faunistique et floristique.

Les Coccinelles du Livradois-Forez

Les acteurs en action : beaucoup de rencontres !

5 sessions de découverte organisées en 2016 :

- Patrimoine géologique et volcanique à la Maison de l'Améthyste, le 14 avril ;
- Lecture de paysages au col de la Loge avec A Pas de Lynx, le 4 mai ;
- Cueillette et cuisine de plantes sauvages à la Jasserie du Coq noir, le 16 juin ;
- Découverte de la forêt : ressource économique et richesse patrimoniale, le 29 septembre ;
- Patrimoine vernaculaire en pays d'Arlanc, le 13 octobre.

Moyenne de 12 participants par session



Différents temps de rencontres et d'échanges :

- Goûter du tourisme durable (porte ouverte chez le prestataire), le 16 mars ;
- Speed-meeting (rencontre avec les producteurs) le 23 mars ;
- Raconte-moi mon Parc (rencontre avec les animateurs), le 8 décembre.

3 groupes de travail :

- Mise en place de commandes de groupées ;
- Aide à l'accueil pour tous : quels publics ? Comment ? Quels outils existants ?
- Développement durable dans les hébergements collectifs et hôtellerie de plein air.

Les Coccinelles du Livradois-Forez

Des outils pour les Coccinelles

Création de goodies et d'outils d'appartenance :

- Badges;
- Stylos ;
- Autocollants;
- Plaques en plexi.

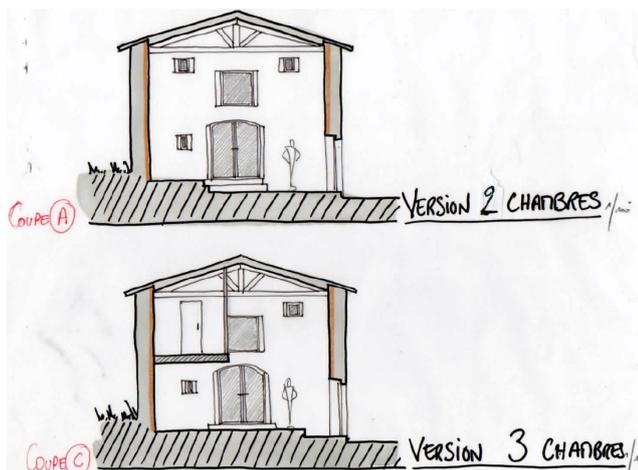


Outils de sensibilisation :

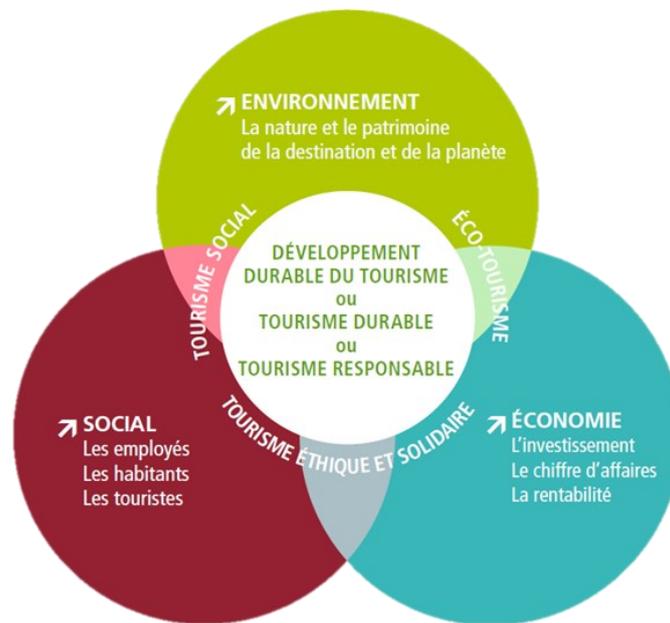
- Livret d'accueil en bois.

Expertises financées :

- 2 audits en écoconstruction.



Rappel : le tourisme durable – quèsaco ?



Principes du tourisme durable

Aujourd'hui, les motivations et perceptions des touristes évoluent. Les clientèles recherchent des destinations touristiques de grande qualité, aussi bien dans la richesse des paysages que dans l'accueil convivial et authentique.

Le tourisme durable se veut répondre aux attentes de ces vacanciers. Il est d'ailleurs défini comme un tourisme « *qui respecte et préserve, à long terme, les ressources naturelles, culturelles et sociales, et contribue de manière positive et équitable au développement économique et à l'épanouissement des hommes qui vivent, travaillent et séjournent dans les espaces protégés* » (source : OMT).

Être situé sur un territoire classé « *Parc naturel régional* » constitue un atout considérable pour attirer cette clientèle « responsable », surtout pour les entreprises touristiques. En contrepartie, elles se doivent de préserver les fondements de

leur attractivité, et donc la qualité de leurs prestations.

Il s'agit d'aller vers une autre façon de produire et de consommer l'offre touristique, afin qu'elle soutienne les activités économiques locales, valorise les richesses et singularités du territoire, contribue à sensibiliser le public au respect de l'environnement.



« Good for people, good for nature »

EUROPARC

La Fédération Europarc, créée en 1973, est la plus grande Organisation Non Gouvernementale qui représente les Parcs naturels et les autres espaces protégés d'Europe avec environ 400 adhérents de 36 pays européens.

L'objectif initial et toujours actuel d'Europarc est de faciliter la coopération internationale afin d'améliorer la conservation des patrimoines naturels et culturels communs afin de les sauvegarder pour les générations futures.



We Are Parks !



Section Française

La section française est un regroupement informel des membres français d'EUROPARC, n'ayant pas de statut juridique.

La section française se réunit au minimum deux fois par an : une assemblée générale et une commission technique.

En 2009, Parcs nationaux de France et la Fédération des Parcs naturels régionaux de France se sont mobilisés pour redynamiser la section française. Durant la période 2019-2012, la Présidence et l'animation de la section française ont été assurés par Parcs nationaux de France.

Charte européenne du tourisme durable (CETD)

La Charte Européenne du Tourisme Durable a été élaborée dans l'optique d'être une contribution à l'Agenda 21, le programme de développement durable des Nations Unies, établi au sommet de la Terre de Rio de Janeiro en 1992.

En 1995, la Fédération EUROPARC a confié le travail d'élaboration de la CETD à la Fédération des Parcs naturels régionaux de France, qui s'est entourée d'un comité de pilotage européen composé à parité de gestionnaires d'espaces protégés, de professionnels du tourisme, d'experts en tourisme durable et d'organismes financeurs.

La CETD a été présentée officiellement le 8 avril 1999 à Lille. Régulièrement, la CETD évolue et développe certains points en fonction des avancées des espaces protégés. La première version a été publiée en 2000. Les sept premiers signataires, dont deux français, ont obtenu la CETD en octobre 2001, suivi de 10 autres parcs en 2002 et 2003.

EUROPARC
FEDERATION



**LA CHARTE EUROPÉENNE
DU TOURISME DURABLE DANS
LES ESPACES PROTÉGÉS**

« Good for people, good for nature »

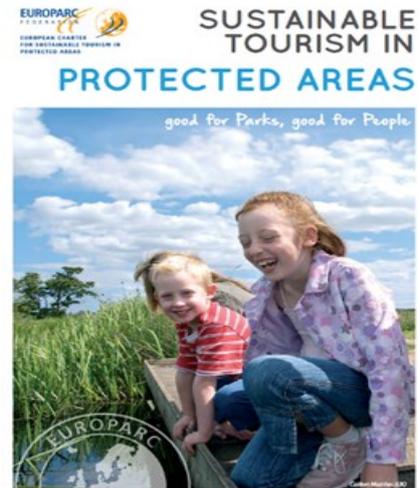
Volet 1 de la CETD : pour les espaces protégés

La Charte européenne du tourisme durable dans les espaces protégés est reconnue au niveau national comme un modèle pour la gestion du tourisme durable.

Il est conforme aux lignes directrices internationales sur la biodiversité et le développement du tourisme, conformément à la politique touristique de la commission européenne et aux critères mondiaux du tourisme durable pour les destinations.

Les orientations principales et stratégiques de la CETD sont déclinées en principes :

- 1—Implication des personnes dans le développement touristique de l'espace protégé ;
- 2—Élaboration d'une politique touristique durable et plan d'actions partagé ;
- 3—Protection et valorisation du patrimoine par le tourisme ;
- 4—Connaissance des attentes des visiteurs ;
- 5—Communication responsable ;
- 6—Promotion de séjours touristiques respectueux ;
- 7—Connaissance de l'espace protégé ;
- 8—Préservation de la qualité de la vie locale ;
- 9—Retombées économiques du tourisme ;
- 10—Gestion des flux de visiteurs.



Stratégie CETD—Europarc 2015

CETD en chiffres

- ⇒ 19 pays ;
- ⇒ 157 espaces protégés engagés (volet 1) ;
- ⇒ Près de 4 000 entreprises et structures engagées (volet 2) ;
- ⇒ 15 opérateurs (volet 3).

Volet 2 de la CETD : pour les prestataires touristiques

L'engagement des entreprises locales est vital pour le développement et la gestion efficace du tourisme durable

La CETD est une preuve d'engagement des prestataires touristiques vers un tourisme plus respectueux de l'environnement et des hommes.

Cette démarche permet aux prestataires engagés :

- de bénéficier d'un accompagnement individuel et collectif pour des projets d'avenir ;

- d'être reconnu à l'échelle européenne ;
- de bâtir un contrat de progrès avec le soutien technique de l'espace protégé.

Volet 3 de la CETD : pour les opérateurs de voyage

Le volet 3 a été lancé par les Parcs du Massif-central (IPAMAC) en 2015. L'objectif principal est de co-construire un partenariat opérateur/Parc autour de la création de séjours éco-responsables.

Parc naturel régional Livradois-Forez



Contact :

Caroline LE ROY

Tourisme durable

PNR Livradois-Forez

c.leroy@parc-livradois-forez.org

Tél. 04 73 95 57 97

l'Auvergne, côté soleil levant